



Communiqué de presse

Le bilan du Contrat d'études prospectives e-commerce montre un secteur dynamique qui recrute et développe les formations

Paris, le 21 juin 2013 – A l'occasion d'une rencontre paritaire regroupant les CPNE du commerce et de la distribution, ont été présentés les résultats du bilan du Contrat d'études prospectif (CEP) sur les métiers spécifiques du e-commerce signé par la DGEFP, le Forco et son Observatoire prospectif du Commerce, le Syndicat national de la Vente à distance (SNVAD) et la Fédération e-commerce et vente à distance (FEVAD).

Ce bilan a été réalisé par le Cabinet Geste et le Credoc, dont la mission était de répondre à un certain nombre d'interrogations, dans un contexte d'évolution très rapide du secteur : Combien d'emplois directs concernés ? Quelles sont les prévisions d'emploi d'ici 2015 ? Quelles sont les compétences professionnelles exigées pour les métiers reconnus spécifiques ? Quelles sont les pratiques de recrutement ? L'offre de formation répond-elle aux besoins en compétences, présents et à venir, des entreprises ?

Les acteurs

Le secteur professionnel du commerce électronique, ou e-commerce, recouvre l'ensemble des entreprises engagées dans une activité de commerce utilisant un moyen de communication électronique (Internet, téléphone mobile, etc.). Le e-commerce intègre également des entreprises de la distribution traditionnelle qui appartiennent à différents secteurs du commerce et certaines entreprises des services.

La part des ventes via Internet varie bien sûr fortement entre les « Pure players » qui réalisent l'essentiel de leurs ventes via Internet, les « Click & Mortar » ou « Retailers » qui réalisent une part majoritaire de leurs ventes dans des points de vente et le reste par Internet et les entreprises qui utilisent plusieurs canaux de distribution dont Internet. A titre d'exemple, les entreprises de la branche de la Vente A Distance réalisent un CA de 11 milliards d'euros dont 45 % sur Internet. Certaines d'entre elles sont des pure players, d'autres sont sur un mode multicanal ou cross canal.

Un secteur en croissance

Quelques chiffres montrent que le secteur du e-commerce est en croissance depuis plusieurs années.

Alors que les ventes en lignes de produits et de services représentaient 8.7 milliards € en 2005, elles ont augmenté en moyenne de 26% par an tandis que la consommation finale des ménages en produits et services a progressé de 3% en moyenne annuelle.

Selon la Fédération du e-commerce et de la vente à distance, rien qu'en 2012, les ventes en ligne de produits et de services ont progressé de 19% pour représenter un montant total de 45 milliards d'euros alors que selon les prévisions de l'INSEE, la consommation des ménages en produits et services devait stagner. L'année 2012 atteste du décollage des achats sur internet à partir des autres terminaux que l'ordinateur. 8% de la population, soit 3.9 millions de personnes ont acheté sur Internet en utilisant leur téléphone portable ou leur Smartphone au cours des 12 derniers mois, soit le double par rapport à 2010.

Un dynamisme qui impacte forcément l'emploi et l'effort de formation au profit des salariés de la vente à distance et qui mobilise depuis plusieurs années la branche professionnelle.

Ce CEP était attendu par les branches professionnelles représentées au sein de l'OPCA FORCO et particulièrement soutenu par le Syndicat national de la Vente à distance (SNVAD) et la Fédération e-commerce et vente à distance (FEVAD).

Le SNVAD est aujourd'hui présidé par Patrick Seghin, Président du directoire de Damartex ; la vice-présidence a été confiée à Nathalie Balla, PDG de La Redoute.

Des métiers spécifiques

Les métiers dits « spécifiques » au e-commerce, sont essentiellement concentrés dans les familles professionnelles « Communication et marketing », « Conception, interface et création numérique » et « Production et gestion de contenu ». D'autres métiers non spécifiques sont néanmoins présents dans les organisations du e-commerce, tels que le commercial et la relation client, le « supply chain » ou les technologies de l'information.

Le bilan constate par ailleurs que trois familles de métiers concentrent 60% des effectifs. Il montre en effet qu'1 emploi sur 4 s'exerce dans les métiers de la logistique/supply chain, 1 sur 5 dans le commerce et de la relation client et 1 sur 6 dans la production et de la gestion de contenu.

Le CEP montre également que le e-commerce est un secteur qui recrute et crée des emplois : selon le bilan, 3 recrutements sur 4 réalisés en 2012 répondent à une création ou un accroissement d'activité. Parmi les recrutements réalisés en 2012, les 2/3 concernent une personne de niveau Bac+2 et plus, avec une exigence forte en matière d'expérience professionnelle. Au total, l'embauche dans les entreprises du e-commerce a augmenté de 22% par an en moyenne, entre 2006 et 2010.

Deux scénarios de développement à l'horizon 2015

L'analyse prospective du commerce en ligne à l'horizon 2015 s'appuie sur les résultats du rapport du sénateur de Joël Bourdin consacré au commerce électronique et publié en janvier 2012. En 2015, les entreprises du e-commerce devraient compter près de 60000 emplois directs et réaliser un chiffre d'affaires total de 70 Mds. Le total des emplois directs et indirects générés par les entreprises du e-commerce devrait dépasser les 100 000 salariés.

Deux scénarios de développement du commerce en ligne sont envisagés à l'horizon 2015 :

- Scénario n°1 : « Un commerce « électronisé » porteur d'innovations pour les consommateurs même si l'économie est en faible croissance », plus favorable aux plus petites structures. Cinq familles profitent essentiellement de la hausse de l'emploi dont « Les familles « communication et marketing » et « administrative, financier et comptable ».
- Scénario n°2 : « Un e-commerce « low-cost » qui se développe dans un contexte de stagnation économique, plus favorable aux grandes entreprises. Ce scénario est favorable à 3 familles dont « technologies de l'information et « supply chain/logistique »

Des formations initiales surtout de niveau II

Afin de mieux recenser l'offre de formation spécifique au e-commerce, le Credoc et le cabinet Geste se sont focalisés sur 4 régions principales : Ile-de-France, Rhône-Alpes, PACA et Nord Pas de Calais. 58 écoles ont ainsi été identifiées dans ces régions : 36 en Ile-de-France, 10 dans le Nord-Pas-de-Calais, 6 en Rhône-Alpes et 6 en PACA. Globalement, ces écoles proposent des formations diplômantes spécialisées sur le e-commerce et/ou les métiers du web, allant d'un niveau Bac+2 au niveau Bac+5.

Ces établissements forment près de 34 000 élèves ou stagiaires en dernière année de formation. L'essentiel des flux est concentré dans les formations de niveau II (bac + 3 : licences professionnelles et bachelors en particulier), avec plus de la moitié des effectifs, constate l'étude. Plus précisément, le niveau I (bac +5 et plus :

Master, Mastères, MBA...) regroupe 40% de l'effectif en formation. Le niveau III ne représente que 7% des effectifs.

Cinq préconisations pour l'emploi et la formation

Le cabinet Geste et le Credoc formulent enfin un certain nombre de recommandations qui s'articulent autour de cinq axes :

- Développer l'information sur les métiers du e-commerce, sur l'offre de formation et sur les opportunités d'emploi que va offrir ce secteur en croissance dans les prochaines années (fonction « observatoire ») ;
- Favoriser l'intégration des nouveaux entrants dans ce secteur via la formation initiale ;
- Accompagner, par la formation continue les salariés des entreprises du commerce qui développeront de nouveaux canaux de distribution (e-commerce, multicanal, cross-canal, etc.) ;
- Sécuriser les parcours professionnels d'une part des entrepreneurs qui souhaitent développer des sites marchands et d'autres part de salariés ou de demandeurs d'emploi qui souhaitent s'orienter vers le e-commerce en acquérant les compétences spécifiques de ce secteur en évolution permanente ;
- Développer la GPEC dans les entreprises du secteur professionnel du e-commerce, afin de mieux anticiper les besoins prévisionnels en emplois et compétences, en outillant les acteurs.

Ces préconisations viennent confirmer les politiques « emploi formation » des branches du commerce, en particulier celle de la VAD qui a déjà initié un certain nombre de travaux sur le sujet.

A titre d'exemple, le SNVAD (Syndicat national de la Vente à distance) a choisi de travailler en partenariat avec l'Institut de formation aux métiers du commerce connecté, un projet porté par le PICOM (Pôle de compétitivité des industries du commerce).

Relations Presse Forco:

Sandrine Guédon, 01 55 37 41 42/06 86 66 75 84 ou sguedon@forco.org